

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'éducation,
de la jeunesse et des sports

Papeete, le

03 OCT. 2025

N° 141-2025

Document mis
en distribution

Le 03 OCT. 2025

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier 2023 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports,

par Madame la représentante Rachelle FLORES

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 5571/PR du 12 août 2025, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier 2023 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau et affectation de son résultat.

1.- RAPPEL SOMMAIRE DES MISSIONS ET DES MOYENS

Pour de plus amples informations relatives à cet établissement public d'enseignement, la rapporteure invite ses collègues à consulter l'annexe à ce rapport ainsi que le rapport d'activité 2023 de l'établissement.

1.1 Missions

Le lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau de Bora Bora, est un établissement public d'enseignement créé par l'arrêté n° 1638 CM du 22 août 2018¹, dont l'actuelle dénomination a été arrêtée en conseil des ministres le 13 septembre 2018².

Ses attributions sont fixées par l'arrêté n° 732 CM du 17 juin 1987 modifié portant organisation administrative et financière des établissements publics d'enseignement de la Polynésie française, qui charge entre autres les établissements de :

- dispenser un enseignement secondaire en continuité du primaire, visant à donner aux élèves une culture adaptée à leur société et à révéler leurs aptitudes et leurs goûts ;
- d'organiser le temps scolaire et les modalités de la vie scolaire ;
- d'ouvrir l'établissement sur son environnement social, culturel et économique ;
- de préparer l'orientation ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des élèves ;
- d'établir le projet d'établissement qui définit, sous forme d'objectifs et de programmes d'actions dans le cadre de moyens humains, matériels et financiers disponibles, les modalités propres de mise en œuvre des programmes nationaux et des orientations du Pays.

¹ Arrêté n° 1638 CM du 22 août 2018 relatif à la modification de la délibération n° 88-145 AT du 20 octobre 1988 modifiée portant création des établissements publics d'enseignement du premier et second cycle du second degré

² Arrêté n° 1823 CM du 13 septembre 2018 relatif à la dénomination du lycée polyvalent de Bora Bora "Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau"

Le Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau est composé d'un collège, d'un lycée général, d'une section d'enseignement professionnel (SEP), d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) école-collège et d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

1.2 Moyens humains de l'établissement

Le Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau dispose des moyens humains suivants pour les exercices 2022 et 2023 :

Année	Personnel non enseignant		Personnel enseignant		Total personnel	
	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1
2022	39,5	↗ + 1	76	→ + 0	115,5	↗ + 1
2023	40,5	↗ + 1	76	→ + 0	116,5	↗ + 1

Par rapport à l'exercice 2022, l'établissement enregistre en 2023 une hausse au niveau du personnel non enseignant avec 1 poste en plus. Les effectifs en personnel enseignant restent quant à eux stables entre 2022 et 2023. Au total, le personnel passe de 115,5 postes en 2022 à 116,5 postes en 2023.

1.3 Moyens financiers de fonctionnement de l'établissement

L'établissement disposait des moyens financiers de fonctionnement suivants :

Année	Effectif Elèves	Subventions ⁽¹⁾		Participation CPS ⁽²⁾		Ressources propres ⁽³⁾		Autres ressources ⁽⁴⁾		TOTAL	
		en F CFP	%	en F CFP	%	en F CFP	%	en F CFP	%	en F CFP	Évolution N-1 (%)
2022	1 101	98 641 990	61,5	16 280 910	10,9	40 196 367	27,4	4 297 319	0,2	159 416 586	27
2023	1 052	101 461 408	62,7	16 124 730	10,0	41 681 847	25,8	2 461 184	1,5	161 729 169	1,5

⁽¹⁾ Dotations et subventions (comptes 7442, 7446 et 7448).

⁽²⁾ Participation de la CPS pour les élèves boursiers (compte 7087).

⁽³⁾ Ressources directement tirées de l'activité de l'établissement telles que ventes de produits ou de prestations de service (tous les comptes 70x sauf 7087).

⁽⁴⁾ Toute ressource de fonctionnement ne rentrant pas dans les catégories précédentes (comptes 71x, 72x, 74x autres que 7442, 7446 et 7448, 75x, 76x, 77x et 78x).

Pour l'exercice 2023, le total des moyens financiers du lycée enregistre une hausse de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 159 416 586 F CFP en 2022 à 161 729 169 F CFP en 2023. Il est à noter qu'en 2023, 62,7 % des moyens financiers de fonctionnement proviennent des subventions pays attribuées au lycée.

S'agissant du résultat des différents services, ils se présente comme suit :

Année 2023	Service AP Activités pédagogiques	Service ALO Administratif et logistique	Service VE Vie de l'élève	Service SRH Restauration et hébergement	Service SBL Bourses du Pays	Service OPC Opérations en capital
Recettes	29 735 528	43 779 535	10 563 021	52 966 630	24 045 540	—
Dépenses	29 361 026	43 854 907	9 589 063	55 774 027	24 045 540	1 794 556
Résultat	+ 374 502	+ 75 372	+ 973 958	— 2 807 397	0	—

Concernant les recettes du service AP, la dotation générale de fonctionnement (DGF) représente une part importante de ses produits (11 750 000 F CFP). De plus, depuis l'ouverture du lycée en 2018, les recettes de la section d'enseignement professionnelle (SEP) continuent d'augmenter avec un montant annuel en 2023 de 7 353 928 F CFP (contre 7 039 566 F CFP en 2022, 5 138 030 F CFP en 2021).

S'agissant des dépenses, les charges de la SEP représentent la part la plus importante avec un montant de 14 480 892 F CFP, s'en suivent les dépenses relatives aux projets pédagogiques réalisés en 2023 qui se chiffrent à 7 677 194 F CFP.

Les subventions spécifiques attribuées au service ALO, lui ont permis de dégager un résultat excédentaire de 75 372 F CFP. Ce faible résultat s'explique notamment par la maintenance des différents équipements (contrats de maintenance, d'entretien des locaux, etc) qui se chiffre à plus de 6,62 millions F CFP en 2023, mais également par les dépenses liées à la viabilisation (eau et électricité) qui représentent plus de 12,52 millions F CFP ainsi que de l'absence du versement de la contribution du SRH budgétisée à plus de 2,64 millions F CFP.

S'agissant du service VE, le Fonds social collégien et lycéen (FSCL) affiche un taux d'utilisation inférieur à l'année 2022 pour un montant total de 4 063 021 F CFP (4 166 253 F CFP en 2022, 3 931 202 F CFP en 2021).

Du fait de l'effort du Pays pour doter les établissements de subventions de FSCL conséquentes aux fins de répondre aux situations économiques et sociales difficiles des familles, une bonne prise en charge des créances de demi-pension et la dotation de tenues professionnelles à l'intégralité des élèves de la voie professionnelle auront été possibles.

Depuis 2015, le volume budgétaire du service SRH est en augmentation constante reflétant ainsi la hausse des effectifs de l'établissement. Son résultat déficitaire de 2 807 397 F CFP est notamment dû à l'inflation des prix des denrées alimentaires et du fret et de la prise en charge des factures de 2022, en 2023 (soit plus de 15 millions F CFP).

S'agissant du service SBL, il est intégralement financé par les subventions du Pays et permet ainsi le versement trimestriel des bourses locales et le versement annuel des indemnités de trousseau et allocations livres scolaires. Ainsi, en 2023, le service a enregistré un nombre moyen de 650 boursiers.

En 2023, une grande partie des investissements en OPC a été financée par le lycée, à savoir, 1 231 012 F CFP des 1 794 556 F CFP, soit 69 %. Le fonds de roulement ne permet plus de créer un service OPC pour l'année 2024.

2 LES EFFECTIFS ET RÉSULTATS SCOLAIRES

2.1 Effectifs scolaires

Le collège accueille les élèves des trois écoles de l'île (Namaha 3, Faanui et Anau) ainsi que les élèves du Groupement d'observation dispersé (GOD) de Maupiti à l'entrée en 4^{ème}. Quant à la section professionnelle, elle est ouverte à tous les élèves de Polynésie et accueille des jeunes de Raiatea et de Tahaa.

L'internat de 48 places est occupé cette année par 23 filles et 21 garçons (contre 24 et 15 en 2022). Le dispositif WEI (week-end en internat) est géré depuis trois ans par l'association WORK AND GO.

Les effectifs réels en élèves s'établissaient ainsi à la rentrée 2023 :

Année	Collège		SEPGA (section d'enseignement général et professionnel adapté)		SEP (section d'enseignement professionnel)		Lycée		TOTAL	
	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1
2022	779	+ 25	64	+ 16	128	+ 20	258	- 20	1 101	+ 22
2023	734	- 45	48	- 16	128	0	142	- 116	1 052	- 49

En 2023, l'établissement enregistre une baisse de ses effectifs scolaire avec 49 élèves en moins.

Il est à noter que le nombre de boursier en août 2023 a diminué de 105 élèves, suite aux modifications des barèmes.

2.2 Résultats des évaluations à l'entrée en 6^e

En 2023, les résultats des évaluations de début de 6^e de l'établissement étaient les suivantes (*maîtrise fragile ou insuffisante*) :

	Elèves évalués	Fluence ⁽¹⁾	Compréhension de l'écrit	Compréhension de l'oral	Constituants d'une phrase	Orthographe	Lexique
Français	172	69,8 %	81,4 %	63,4 %	71,5 %	73,3 %	84,3 %

⁽¹⁾ Le test de fluence permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute

	Elèves évalués	Espace et géométrie	Automatisme	Résolution de problèmes	Nombres et calculs	Grandeurs et mesures
Mathématiques	170	81,8 %	76,5 %	83,5 %	85,9 %	81,8 %

Au regard des résultats obtenus en 2023, il est constaté que les élèves de 6^e ont davantage de besoins identifiés en français pour ce qui concerne le lexique et la compréhension de l'écrit et en mathématiques pour ce qui concerne les nombres et calculs mais également pour la résolution de problèmes, la détermination de grandeurs et de mesures et en espace et géométrie.

2.3 Résultats des évaluations à l'entrée en 4^e

En 2023, les résultats des évaluations de début de 4^{ème} de l'établissement en Français (176 élèves évalués) et en Mathématiques (172 élèves évalués) étaient les suivants (pourcentage d'élèves ayant une maîtrise insuffisante et fragile) :

	Fluence	Compréhension de l'écrit	Lexique	Compréhension de l'oral	Orthographe	Constituants de la phrase
Français	56,25 %	73,9 %	60,8 %	65,3 %	65,9 %	64,2 %

	Espace et géométrie	Automatismes	Résolution de problèmes	Nombres et calculs	Grandeurs et mesures	OGD ⁽¹⁾ , Fonctions
Mathématiques	88,4 %	68 %	79,1 %	69,8 %	77,9 %	73,8 %

⁽¹⁾ Organisation et gestion de données.

Au regard des résultats obtenus, il est constaté que les élèves de 4^e, ont davantage de besoins identifiés en français pour ce qui concerne la compréhension de l'écrit. S'agissant des évaluations en mathématiques, il est observé que les élèves évalués ont davantage de besoins identifiés pour ce qui concerne l'espace et la géométrie, la résolution de problèmes et la détermination de grandeurs et de mesures.

2.4 Taux de réussite aux examens

Pour l'année 2023, les taux de réussite aux examens ont été les suivants :

	Diplôme national du brevet				Certificats polynésiens d'aptitude professionnelle			
	Série générale		Série professionnelle		Petite et moyenne hôtellerie		Polyvalent du bâtiment	
	2023	Évolution N-1	2023	Évolution N-1	2023	Évolution N-1	2023	Évolution N-1
Lycée	74,6%	- 1,9	69,2%	+ 25,4	100%	+ 0	83,3%	- 16,7
Polynésie française	79,1%	- 0,5	64,8%	- 3,9	84,4%	- 8,6	72,0%	- 21,3

Pour la session 2023 du DNB, l'établissement a enregistré une baisse du taux de réussite de 1,9% en série générale et une augmentation de 25,4 en série professionnelle avec respectivement 74,6 % et 69,2 % de réussite.

S'agissant de la session 2023 du CPAP, l'établissement a enregistré une baisse du taux de réussite de 16,7 % pour le CPAP-PB avec un taux de 83,3 % de réussite alors que le CPAP-PMH a évolué de manière constante et enregistre un taux de réussite de 100%.

Pour les sessions d'examen de 2023 du Baccalauréat, les taux de réussite aux examens ont été les suivants :

Baccalauréat (série générale)	2022	2023
Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau	100%	91,7%
Polynésie française	93,6%	95,1%

Baccalauréat (série professionnelle)	2022	2023
Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau	100%	85,7%
Polynésie française	82%	80,6%

2.5 Taux d'orientation

• Post-3^e :

La répartition (en %) des voies d'orientation après la classe 3^e de 2020 à 2023 se présente comme suit :

	2022	2023
2 ^d GT	46,2	26
2 ^d BAC PRO	26,8	30,3
CAP	9,4	21,6
CPAP	12,3	13
Maintien	5,3	4,1
Vie active	/	/
Non affectés	/	5

• Post-BAC et Post-BAC PRO :

La répartition des voies d'orientation après le baccalauréat et du Bac-Pro se présentent comme suit :

Post-BAC	2023
BTS	2,6
IUT	2,6
Licence	34,2
École privée	2,6
Vie active	58

Post-BAC PRO	2022	2023
BTS	8,3	16,7
MC	29,2	5,6
Vie active	54,2	72,1
Disp PAREO - MAN	8,3	5,6

3 EXAMEN DU COMPTE FINANCIER

À la clôture de l'exercice 2023, le compte financier de l'établissement est présenté ainsi qu'il suit :

Année	SECTION FONCTIONNEMENT ³			SECTION INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat
2022	155 432 426	154 577 426	855 000	3 984 160	516 378	3 467 782
2023	161 165 626	162 549 191	-1 383 565	563 543	1 794 555	-1 231 012

Le résultat déficitaire de 1 383 565 F CFP de la section de fonctionnement découle aussi bien du bilan négatif du service général administration et logistique (ALO) que de celui du service de restauration et hébergement (SRH). Il s'explique notamment, par le règlement tardif des factures d'eau, d'électricité et de denrées alimentaires des années 2021 et 2022, en 2023.

³ Le résultat de fonctionnement ne tient compte que des opérations courantes, c'est-à-dire des activités normales réalisées de manière habituelle par l'établissement.

Le résultat déficitaire de 1 231 012 F CFP de la section d'investissement résulte des prélèvements effectués sur fonds de roulement votés par le CE lors de décisions budgétaires modificatives (DBM) à hauteur de 3 268 988 F CFP et de l'acquisition sur fonds propres d'une cuisinière tout gaz, des fourneaux pour la cuisine pédagogique et de divers équipements.

4 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 de l'établissement a été ventilé⁴ ainsi :

Année	Résultat de fonctionnement	Répartition du résultat		
		Établissement Compte 10681	Services spéciaux Compte 10684	Service de restauration et hébergement Compte 10687
2022	855 000	- 184 343	0	+ 1 039 343
2023	- 1 383 565	- 2 102 391	0	+ 718 826

5 FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement correspond à la somme dont l'établissement dispose pour couvrir ses dépenses en autonomie sans recourir à des financements extérieurs et qui peut être mobilisée très rapidement⁵.

Année	Variation du Fonds de Roulement	Fonds de Roulement	Jours en FdR		
			Nombre	Rappel N-1	Évolution N-1
2022	+ 3 899 523	8 004 007	19 jours	11 jours	➤ + 8 jours
2023	567 396	8 571 403	19 jours	19 jours	➔ + 0 jour

Au 31 décembre 2023, le fonds de roulement est arrêté à la somme de 8 571 403 F CFP et représente ainsi 19 jours de fonctionnement en fonds de roulement.

6 TRAVAUX EN COMMISSION

Examiné en commission le 24 septembre 2025, le présent projet de délibération a suscité des échanges qui ont permis d'aborder principalement les points suivants.

Tout d'abord, la situation financière de l'établissement, alors fragile depuis 2018, connaît une nette amélioration qui a notamment été permise par l'abondement de la dotation globale de fonctionnement attribuée par le Pays.

En outre, il a été noté que la capacité d'accueil de l'établissement reste insuffisante pour accueillir le nombre croissant d'élèves, qui s'établit à plus de 1 000 individus présents dans l'enceinte. Sur ce point, il a été précisé que le projet d'extension des six nouvelles salles de classe est en attente d'obtention du permis de construire. Par voie de conséquence, plusieurs enfants de Bora Bora n'ont d'autres choix que d'être scolarisés sur Raiatea, les obligeant ainsi à supporter un trajet maritime souvent pénible. Déjà informés de cette problématique l'année dernière, les membres de la commission et la DGEE ont de nouveau été sensibilisés sur la nécessité de permettre à ces élèves de bénéficier d'un traitement égal à celui dispensé aux élèves résidents de Huahine et Maupiti, dont le transport inter-îles est assuré par voie aérienne.

Concernant la sécurisation et la surveillance de l'établissement, la direction signale que les portails du grand parking restent systématiquement ouverts durant la période scolaire, faute d'automatisation. L'insuffisance de personnel de surveillance, couplée à cette problématique engendre ainsi une insécurité constante, tant au niveau du personnel pédagogique que des élèves. Le coût des travaux de sécurisation est estimé à 1 884 000 F CFP pour l'automatisation des portails et à 644 000 F CFP pour le financement d'un système de vidéosurveillance.

⁴ Le conseil d'établissement se prononce sur l'affectation du résultat à chaque fin d'exercice. Il affecte ainsi tout ou partie du résultat à un compte distinct des réserves générales de l'établissement.

⁵ Le fonds de roulement négatif révèle un déséquilibre financier préjudiciable à l'établissement. Un fonds de roulement équivalent à moins de 15 jours de fonctionnement demande à être reconstitué pour atteindre un minimum de 30 jours. À contrario, un fonds de roulement très supérieur à 30 jours traduit de l'argent qui n'est pas au service des élèves. Lorsque le nombre de jours en fonds de roulement est d'au moins 30, il est considéré que l'établissement est en bonne santé financière.

S'agissant de la prise en charge des élèves présentant une situation sociale difficile, la présence insuffisante de l'assistante sociale ainsi que l'arrivée incertaine de psychologues engendrent un mal-être pour ces élèves et une surcharge de travail pour le personnel.

Enfin, la vente et la consommation de drogues au sein et aux alentours de l'établissement continuent d'inquiéter la direction. Pour y remédier, celle-ci met en place des séances de prévention, animées par la gendarmerie nationale, sur les dangers de la drogue (méthamphétamine, cannabis). À cela, s'ajoute également le plan « *Type cool* » qui prévoit le déploiement d'ateliers culturels, sportifs et de bien-être. Ces ateliers, qui mobilisent les personnels enseignant et non enseignant ainsi que les familles, ont pour objectif sensibiliser à la thématique mais surtout d'impulser une prise de conscience générale face à ces fléaux.

* * * * *

À l'issue des débats, le présent projet de délibération a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission. En conséquence, la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LA RAPPORTEURE

Rachelle FLORES

DONNÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LE LYCÉE POLYVALENT IHI-TEA NO VAVAU

1 MOYENS HUMAINS

Catégories de Personnel	2020	2021	2022	2023
Personnel de Direction	3,5	3,5	3,5	3,5
Personnel Administratif et Social	4	4	4	5
Personnel d'Encadrement	15	16,5	17,5	17,5
Personnel d'Entretien et de Santé	12,5	14,5	14,5	14,5
SOUS-TOTAL P.N.E. ¹	35	38,5	39,5	40,5
Personnel Enseignant	74	76	76	76
TOTAL	109	114,5	115,5	116,5

2 EFFECTIFS SCOLAIRES

Effectifs	2020	2021	2022	2023
6 ^e	186	187	213	179
5 ^e	195	182	168	183
4 ^e	190	206	186	176
3 ^e	166	165	188	172
3 ^e Prépa métiers	22	24	24	24
SOUS-TOTAL COLLÈGE	759	764	779	734
6 ^e SEGPA	18	16	16	0
5 ^e SEGPA	15	16	16	16
4 ^e SEGPA	0	16	16	16
3 ^e SEGPA	0	0	16	16
SOUS-TOTAL SEGPA	33	48	64	48
1CPAP	18	24	23	24
2CPAP	21	24	23	23
2BPRO	24	24	22	24
1BPRO	23	24	25	22
TBPRO	21	24	19	25
MCCDR	0	10	6	10
SOUS-TOTAL SEP	107	130	118	128
2 ^{de}	63	68	55	62
1 ^{ère}	47	40	45	38
Terminale	35	39	40	42
SOUS-TOTAL LYCÉE	145	147	140	142
TOTAL	1 044	1 089	1 101	1 052

3 RÉSULTATS SCOLAIRES

3.1 Diplôme National du Brevet (DNB)

	Établissement	2020	2021	2022	2023
Série générale	Lycée Polyvalent Ihi-tea no Vavau	76,3%	61,1%	76,5%	74,6%
	Polynésiefrançaise	87,1%	74,8%	79,6%	79,1%
Série professionnelle	Lycée Polyvalent Ihi-tea no Vavau	75,0%	56,5%	43,8%	69,2%
	Polynésiefrançaise	71,2%	71,6%	68,7%	64,8%

¹ P.N.E. : Personnel Non Enseignant.

3.2 Baccalauréat (BAC) et Certificat polynésien d'aptitude professionnelle (CPAP)

	Établissement	2020	2021	2022	2023
BAC série générale	Lycée Polyvalent Ihi-tea no Vavau	0,0%	91,7%	100,0%	91,7%
	Polynésiefrançaise	96,4%	95,0%	93,6%	95,1%
BAC série professionnelle	Lycée Polyvalent Ihi-tea no Vavau	0,0%	100,0%	100,0%	85,7%
	Polynésiefrançaise	89,2%	83,7%	82,0%	80,6%
CPAP Petite et moyenne hôtellerie	Lycée Polyvalent Ihi-tea no Vavau	80,0%	88,9%	100,0%	100,0%
	Polynésiefrançaise	90,0%	96,6%	93,0%	84,4%
CPAP Polyvalent bâtiment	Lycée Polyvalent Ihi-tea no Vavau	100,0%	88,9%	100,0%	83,3%
	Polynésiefrançaise	93,9%	93,8%	93,3%	72,0%

4 MOYENS FINANCIERS DE FONCTIONNEMENT

Désignation	2020		2021		2022		2023	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Subventions ²	63 178 889	59,5	76 284 081	60,8	98 641 990	61,9	101 461 408	62,7
Participation de la CPS ³	13 624 235	12,8	14 179 890	11,3	16 280 910	10,2	16 124 730	10,0
Ressources propres ⁴	28 385 227	26,7	34 739 820	27,7	40 196 367	25,2	41 681 847	25,8
Autres ressources ⁵	1 001 142	0,9	327 420	0,3	4 297 319	2,7	2 461 184	1,5
TOTAL	106 189 493	100,0	125 531 211	100,0	159 416 586	100,0	161 729 169	100,0

5 COMPTES FINANCIERS

	SECTION FONCTIONNEMENT ⁶			SECTION INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat
2020	106 189 493	130 780 682	- 24 591 189	0	5 040 516	- 5 040 516
2021	125 531 211	137 508 153	-11 976 942	0	2 239 978	-2 239 978
2022	155 432 426	154 577 426	855 000	3 984 160	516 378	3 467 782
2023	161 165 626	162 549 191	-1 383 565	563 543	1 794 555	-1 231 012

6 ÉVOLUTIONS SUR LA PÉRIODE 2020-2023

6.1 Effectifs de personnel

125				
105				
85				
65				
45				
25				
	2020	2021	2022	2023
--- Collège de ATUONA	109	114,5	115,5	116,5
Variation N-1	9,0%	5,0%	0,9%	0,9%

Graphique n° 1 : Effectifs de personnel sur la période 2020-2023

² Dotations et subventions (comptes 7442, 7446 et 7448).

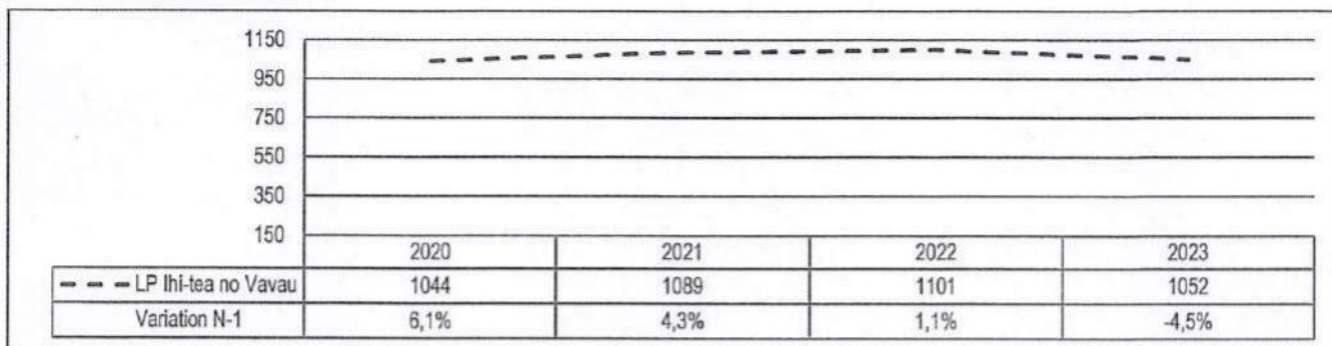
³ Participation de la CPS pour les élèves boursiers (compte 7087).

⁴ Ressources directement tirées de l'activité de l'établissement telles que ventes de produits ou de prestations de service (tous les comptes 70x sauf 7087).

⁵ Toute ressource de fonctionnement ne rentrant pas dans les catégories précédentes (comptes 71x, 72x, 74x autres que 7442, 7446 et 7448, 75x, 76x, 77x et 78x).

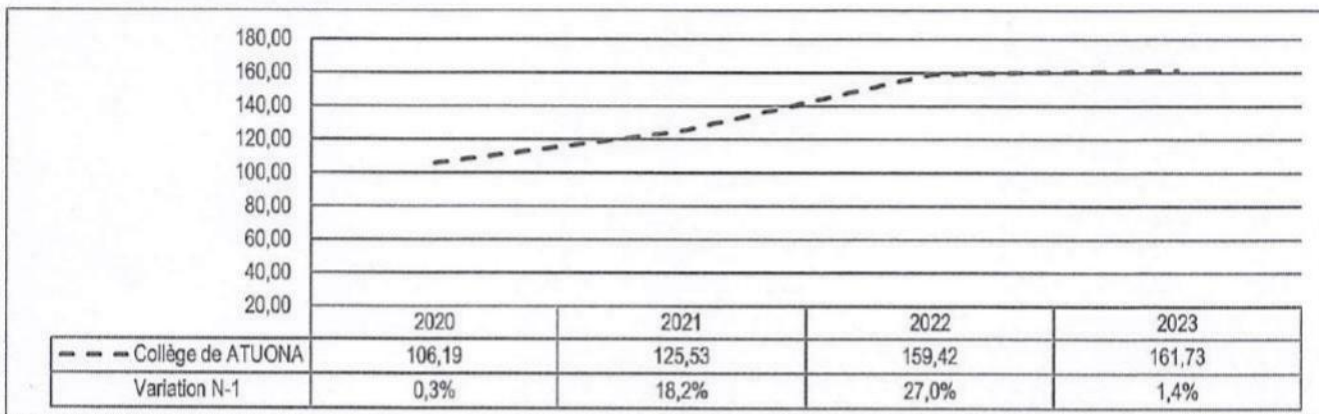
⁶ Le résultat de fonctionnement ne tient compte que des opérations courantes, c'est-à-dire des activités normales réalisées de manière habituelle par l'établissement.

6.2 Effectifs scolaires



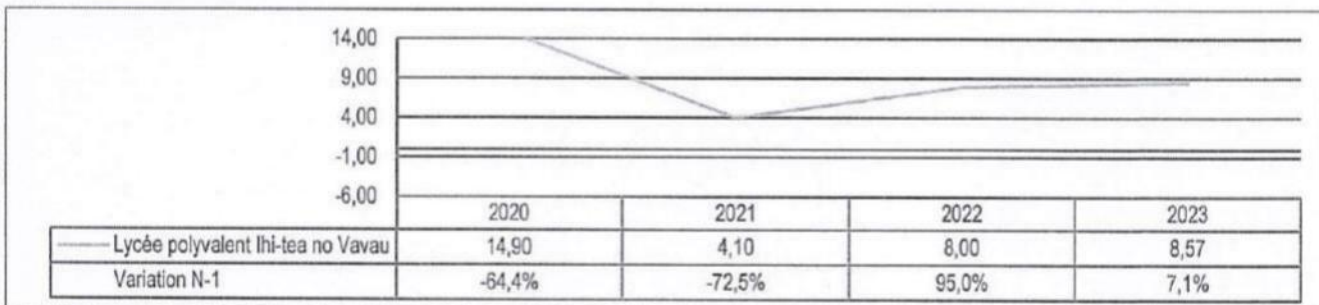
Graphique n° 2 : Effectifs scolaires sur la période 2020-2023

6.3 Moyens financiers en fonctionnement



Graphique n° 3 : Moyens financiers en fonctionnement sur la période 2020-2023 (en millions de F CFP)

6.4 Fonds de roulement



Graphique n° 4 : Fonds de roulement sur la période 2020-2023 (en millions de F CFP)

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : DEE24203096DL-5

DÉLIBÉRATION N° 2026-23/APF

DU 15 JANVIER 2026

portant approbation du compte financier 2023 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau et affectation de son résultat

LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 88-145 AT du 20 octobre 1988 modifiée, portant création des établissements publics territoriaux d'enseignement du premier et second cycle du second degré ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 732 CM du 17 juin 1987 modifié portant organisation administrative et financière des établissements publics d'enseignement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1843 CM du 13 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement de la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) ;

Vu l'arrêté n° 580 CM du 5 juillet 1993 modifié relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics territoriaux ;

Vu l'arrêté n° 1311 CM du 16 juillet 2021 portant nomination de M. Dominique Meriguet, personnel de direction, en qualité de proviseur au lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau de Bora Bora ;

Vu la délibération n° 19-2022 du conseil d'établissement du 1^{er} décembre 2022 adoptant le budget de l'exercice 2023 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau, rendue exécutoire par l'arrêté n° 817 MEA du 24 janvier 2023 ;

Vu l'arrêté n° 1502 CM du 12 août 2025 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 42/2026/APF/SG du 9 janvier 2026 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 141-2025 du 3 octobre 2025 de la commission de l'emploi et de la fonction publique ;

Dans sa séance du 15 janvier 2026

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau pour l'exercice 2023 est arrêté à la somme de 161 729 169 F CFP (cent soixante et un millions sept cent vingt-neuf mille-cent soixante-neuf francs (CFP) se décomposant comme suit :

Section de fonctionnement	161 165 626 F CFP
Opérations en capital	563 543 F CFP
TOTAL	161 729 169 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau pour l'exercice 2023 est arrêté à la somme de 164 343 746 F CFP (cent soixante-quatre millions trois cent quarante-trois mille sept cent quarante-six francs CFP) se décomposant comme suit :

Section de fonctionnement	162 549 191 F CFP
Opérations en capital	1 794 555 F CFP
TOTAL	164 343 746 F CFP

Article 3.- Le compte financier du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau pour l'exercice 2023, annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
RECETTES (en F CFP)	161 165 626	563 543	161 729 169
DÉPENSES (en F CFP)	162 549 191	1 794 555	164 343 746
RÉSULTAT	- 1 383 565	- 1 231 012	- 2 614 577

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau, soit un déficit de 1 383 565 F CFP (un million trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante-cinq francs CFP), est affecté aux comptes :

- 10681 – Établissement :	- 2 102 391 F CFP
- 10684 – Services spéciaux :	0 F CFP
- 10687 – Service de restauration et hébergement :	718 826 F CFP

Article 5.- Au 31 décembre de l'année 2023, le fonds de roulement du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau est de 8 571 403 F CFP (huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent trois francs CFP).

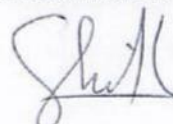
Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,



Teumere ATGER-HOI

Le Président de séance,



Edwin SHIRO-ABE PEU